



**Comité JUDO JU JITSU de Côte d'or**  
Siège social : 16 allée des Plantes 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR  
Tel : 06 89 33 59 98 lucien.lamy@gmx.fr  
Tél secrétariat : 03 80 78 16 17  
Cadre technique : 06 62 23 16 17 [p.trepost@judo21.com](mailto:p.trepost@judo21.com)  
Site internet : [www.judo21.com](http://www.judo21.com)



## **COMPTE RENDU DE L'A.G Ordinaire et extraordinaire du COMITE DE JUDO, JU JITSU et DISCIPLINES ASSOCIEES DE CÔTE D'OR** du mercredi 29 mai 2019.

Les convocations ont été envoyées par le Président du CD21 le 29/04/2019 à l'ensemble des associations membres du Comité de Côte d'Or affiliées à la FFJDA au 31 août 2018. Les associations membres du Comité ont reçu avec la convocation, l'ordre du jour de l'AG, une feuille pour POUVOIR et une feuille pour PROCURATION, ainsi qu'une feuille pour inscrire d'éventuelles questions diverses, et à retourner au CD21 10 jours avant la date de L'A.G.

Tous les documents ont été mis à disposition sur le site [www.JUDO21.com](http://www.JUDO21.com)

**La réunion se tient à LONGVIC Espace Jean Bouhey salle François Pompon**  
**L'A.G débute à 18h30 et se termine à 21H25**

18H00-18H30 accueil et émargement de la feuille de présence.

Accueil-émargement : David BEAUDOIN et Marc MUIN (Membre du Comité Directeur du CD 21) assistés de Éric Girard et Claude Huguenot (membres du comité)

**Membres présents ou représentés** : Judo Dojo de Bourgogne, Judo Club Dijonnais, Sho Bu Kai Régional Montbard, ASVB Judo Saint Jean/Seurre, Sporting club Selongeen, JC Semur en Auxois, USC Les Laumes, Judo J 21 Plombières, Arts martiaux Belleneuve, Judo Fontainois, ASP Judo club Pouilly, Judo jujitsu Plombières, EC Judo Beaunoise, JC Chatillon sur Seine, AJBD 21 25, Arts Martiaux traditionnels, JC de la vallée de l'Ouche, ASC Judo Saint Appolinaire, ASAP Vonges, Judo club Marsannay la côte, ALC Longvic Judo, Ecole d'arts martiaux de Nolay, Dojo Dijonnais, Brazey Judo.

**Membres absents** : A.O. Arnétoise, Section Kendo Dijon, A S JC de Sainte Marie, Section Judo Foyer Rural de Savigny les Beaune, Judo club Issois, Acodege Judo Club, JDC Seledocien, Dojo Côte d'Orien, Association Kagero, CLES Chevigny saint Sauveur, FR Saulon la Chapelle section judo, ASS Les charmes d'Arceau, DUC SHINKIDO section jaido, ASC Laignes et environ, Foyer rural Saint Julien, AS Quetigny judo, JC cantonal Fontaine Française, Talant Judo, L'Etoile judo Genlis, Foyer rural Savigny le sec, Ecole Judo Messigny Norges, ASC Varois et Chaignot, La Precylienne, Judo club Auxonnais, SHINKIDO section jaido, SP CL Vittelien, BUDO SHINKI Bourgogne,

Lucien LAMY, président du Comité de Judo de Côte d'Or ouvre la séance à 18H35 et remercie les membres et personnalités présentes.

Invités présents : Monsieur Christian CHEVREUX, Adjoint aux sports mairie de Longvic  
Monsieur Dominique MARCHISET, Président de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Judo,  
Monsieur Bernard TERMELET, président du CDOS de Côte d'Or  
Monsieur Sylvain LIMOUZIN, C.T.S Conseiller Technique Régional de la ligue BFC.

Le président présente les excuses de :

Monsieur François SAUVADET, président du Conseil Départemental de Côte d'Or,  
Monsieur José ALMEIDA, maire de Longvic,  
Monsieur Régis LINDEPERG, Directeur du service Sport, Enfance, Education de la ville de Longvic,  
Monsieur Joseph ESCRIBANO, Président A.L.C, représenté par Mme Laure Naudin Présidente du club de judo de Longvic,  
Madame Catherine LOUIS Vice-Présidente du Conseil Départemental de Côte d'Or,  
Monsieur Jean René GIRARDOT Secrétaire général et Vice-Président de la F.F.J.D.A,  
Monsieur Eric FAUROUX Conseil technique Fédéral,  
Madame Sandra HONORE, Responsable Partenariat du crédit Agricole,  
Monsieur Thierry CAQUINEAUX, Responsable Administratif Régional B.F.C.

Madame Cécile HERMELIN, Secrétaire Générale du comité de Côte d'Or de judo, M. Lucien Lamy et M. Patrick Trepot, conduisent l'ensemble de l'ordre du jour de l'AG 2019.

La Secrétaire générale, annonce que le quorum des membres présents et représentés est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

- Clubs affiliés **51**. Clubs présents ou représentés **24** (47.06 %).
- Représentant **920** voix, soit **54.76** % des voix et **58,87%** des licenciés.

Pour mémoire, le quorum est **de 33% des voix ou 33% des membres**.

## Reprise de l'ordre du jour de l'AG 2019

### Adoption rapport AG 2018

Le président soumet au vote de l'assemblée l'approbation du PV de L'AG de 2018 qui s'est tenue à ARC SUR TILLE le 1 juin 2018.

- PV adopté à l'unanimité des membres présents et représentés (**920 voix pour**).

### 1<sup>ère</sup> délibération

- Lecture du rapport moral du Président M. Lucien LAMY (Disponible sur le site CD21) [www.judo21.com](http://www.judo21.com)
- Lecture du rapport d'activité de la secrétaire générale, Mme Cécile HERMELIN (Disponible sur le site CD21) [www.judo21.com](http://www.judo21.com)
- Lecture du rapport financier de la trésorière Mme Danièle NESLE (Disponible sur le site CD21) [www.judo21.com](http://www.judo21.com)
- Rapports d'activités des commissions : Culture Judo, sportive, arbitrage, commissaires sportifs, grades, communication (Disponible sur le site CD21)
- Arrêté des comptes 2018. (Disponible sur le site CD21) [www.judo21.com](http://www.judo21.com)
- Lecture du rapport des commissaires vérificateurs aux comptes [www.judo21.com](http://www.judo21.com)

Le président soumet à l'assemblée le vote d'approbation valant quitus de gestion au CD21.

- Le bilan de la saison 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés (**920 voix pour**).

### 2<sup>ème</sup> délibération

Le président propose d'affecter le résultat de l'année 2018 (**460.05 euros**) sur le compte associatif.

- La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (**920 voix pour**).

### Budget révisé 2019 et prévisionnel 2020

- Présentation du budget révisé 2019 et du budget prévisionnel 2020 (Disponible sur le site CD21) [www.judo21.com](http://www.judo21.com)
- Cotisations clubs : Le président propose de ne pas changer le montant des cotisations clubs (**Part cotisations CD21**) sur la saison 2019/2020

<b>JUDO 21 2019-2020</b>	<b>Part Cotisation CD21</b>	<b>Part Cotisation Ligue</b>
Nombre de licences	<b>Vote en AG du 29 mai 2019</b>	
<b>0 à 29</b>	<b>30,00 €</b>	
<b>30 à 50</b>	<b>55,00 €</b>	
<b>51 à 69</b>	<b>55,00 €</b>	
<b>70 à 100</b>	<b>85,00 €</b>	
<b>101 à 109</b>	<b>85,00 €</b>	Voir tableau cotisation club régionale 2020
<b>110 à 150</b>	<b>130,00 €</b>	
<b>151 à 199</b>	<b>130,00 €</b>	
<b>200 à 250</b>	<b>180,00 €</b>	
<b>251 et plus</b>	<b>180,00 €</b>	

### 3<sup>ème</sup> délibération

- Le président soumet à l'assemblée le vote d'approbation du budget révisé 2019 et du prévisionnel 2020 ainsi que les cotisations clubs (**part cotisations CD21 inchangées sur la saison 2019/2020**),
- Propositions adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés (**920 voix pour**).

## Présentation des décisions issues de l'AG de ligue BFC du 12 mai 2019

- Le mode de calcul de la cotisation club (part ligue BFC) a été modifiée suivant le tableau ci-dessous.

### COTISATION CLUB REGIONALE 2020



Indicateurs pour X licenciés	Base fixe 40€ par club + 0,55€ par licence
Pour 2 licenciés	41 €
Pour 50 licenciés	67,5 €
Pour 100 licenciés	95 €
Pour 150 licenciés	122,5 €
Pour 250 licenciés	177,5 €
Pour 350 licenciés	232,5 €

Décision de l'Assemblée Générale de la ligue du 12 mai 2019

#### 4<sup>ème</sup> délibération

Le Comité Directeur (C.D) a enregistré la démission de 3 de ses membres pendant la saison 2016/2017.

- M Jean François RAQUIN, au poste de secrétaire générale, M Guy BOURGUIGNON, M Jean Luc SOUCCELLIER, tous deux membres du Conseil d'administration.
- Trois personnes ont postulé comme membres du CD afin de pourvoir les postes devenus vacants et ont été cooptées, comme le prévoit les statuts du comité, en réunion de C.D du 08 décembre 2018.

#### **Ratification de la cooptation des nouveaux membres du Comité Directeur.**

- Mme Cécile HERMELIN**, Secrétaire générale. Licence N° F10051971HERME01
- M. Éric GIRARD**. Licence M13071972GIRARD02
- M. Claude HUGUENOT**, Licence M06011970HUGUE01
- Décision prise par l'ensemble de l'assemblée de procéder par un vote groupé et à main levée.
- Propositions adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés **(920 voix pour)**
- La cooptation des nouveaux membres du Comité Directeur a été validée à l'unanimité par les membres présents ou représentés de l'assemblée. **(920 voix pour)**

#### 5<sup>ème</sup> délibération

##### **Désignation des vérificateurs aux comptes.**

Le président propose de renouveler les candidatures de **M Justin GROSJEAN**, licencié au Dojo de Bourgogne et de **M. Laurent HEULIN** (Pdt ASQ Judo) aux postes de vérificateurs aux comptes.

Pas d'autre candidature.

Décision prise par l'ensemble de l'assemblée de procéder par un vote groupé et à main levée.

- Le Président soumet à l'assemblée le vote d'approbation des candidatures de M Justin GROSJEAN et de M. Laurent HEULIN aux postes de vérificateurs aux comptes.
- Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés **(920 voix pour)**

#### Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

#### 6<sup>ème</sup> délibération

##### **Modification des statuts du Comité de Judo de Côte d'Or**

- Le président ferme l'assemblée générale ordinaire et ouvre l'assemblée générale extraordinaire pour la modification des statuts du comité de judo. (Article 8, Convocation et ordre du jour).
- Le président présente et soumet à l'assemblée la proposition de modification des statuts du comité.
- Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés **(920 voix pour)**

## Fermeture de l'Assemblée Générale Extraordinaire et reprise de l'Assemblée Générale ordinaire

### 7<sup>ème</sup> délibération

#### **Modification du règlement intérieur du Comité de Côte d'Or de judo**

- Le président présente et soumet à l'assemblée la proposition de modification du règlement intérieur du comité. (Article 3, Le Comité Directeur)
- Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (**920 voix pour**)

#### **Questions diverses portées à l'ordre du jour.**

Les questions diverses portées à l'ordre du jour doivent parvenir au Conseil d'Administration du Comité de Côte d'Or Au minimum 10 jour avant la date de l'AG.

A la date du 19 mai 2019 le conseil d'Administration du CD 21 n'avait reçu aucune question diverse.

#### **Présentation des décisions issues de l'AG fédérale du 5,6 et 7 avril 2019 à Metz.**

##### Licences

- Le prix de la licence passe de **38,00 à 40,00 euros au 01 septembre 2019**

##### Sportif

- A l'aide du diaporama de la FFJDA, M Sylvain LIMOUSIN présente à l'assemblée les décisions prises en AG nationale Présentation disponible sur le site de la ligue BFC. ( [www.judobfc.com](http://www.judobfc.com) )

##### Culture

- Le diaporama de la FFJDA est disponible sur le site de la ligue BFC ( [www.judobfc.com](http://www.judobfc.com) )

##### Communication

- Le diaporama de la FFJDA est disponible sur le site du CD21. ( [www.judo21.com](http://www.judo21.com) )

##### Informations VILLEBON

- Le diaporama de la FFJDA est disponible sur le site du CD21 ( [www.judo21.com](http://www.judo21.com) )

##### Licences § informatique

- Le diaporama de la FFJDA est disponible sur le site du CD21 ( [www.judo21.com](http://www.judo21.com) )

##### Informations " Statuts et Règlement Intérieur Fédéral "

- Diaporama disponible sur le site du CD21 ( [www.judo21.com](http://www.judo21.com) )

L'ensemble des sujets proposés n'a pas apporté de commentaires ou remarques particulières et les questions posées ont trouvé réponses.

#### **Informations diverses**

La campagne pour l'obtention de subventions auprès de l'ANS est lancée en date du 29 mai 2019 et ce jusqu'au 26 juin 2019 minuit.

#### **Remise de récompenses :**

Le président de la Ligue et le Comité de judo de Côte d'Or ont décerné la médaille de bronze "Dirigeant" à M. Laurent Genestier, arbitre et Président du Judo club de Selongey.

Le Comité a remis la médaille du **Prestige de la F.F.J.D.A** à Monsieur Christian Chevreux, adjoint aux sports à la mairie de Longvic.

#### **Intervention des Personnalités**

Plus aucune délibération n'étant à l'ordre du jour, la parole est donnée aux invités.

- Mme laure NAUDIN. Présidente du club ALC LONGVIC JUDO
- M. Bernard TERMELET, Président du CDOS de Côte d'Or
- M. Dominique MARCHISET Président de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Judo.
- M. Christian CHEVREUX adjoint aux sports à la mairie de Longvic.

#### **Clôture de L'AG Ordinaire et Extraordinaire et "Pot de l'amitié"**

L'ordre du jour étant épuisé le Président du CD21 clos la séance à 21H25 et invite les participants autour du buffet pour le verre de l'amitié.



Lucien LAMY Président



Cécile HERMELIN Secrétaire Générale